



Soyez vigilant lors des introductions d'animaux :

- Vérifier l'absence de larve sur les animaux
- Vérifier l'absence de lésion
- Vérifier l'absence de boiterie
- Réaliser un quarantaine en bâtiment.

La lutte contre la myiase

Wohlfahrtia magnifica

Les myiases sont des maladies très anciennes et semblent être en recrudescence. Les lésions de myiases sont dues à des asticots suite aux pontes des mouches. En zone de plaine, la mouche incriminée est *Lucilia sericata*, elle mesure 6 à 11 mm et elle est de couleur bleu-vert métallisé. Depuis quelques années, la mouche *Wohlfahrtia magnifica* a été observée en zone de plaine dans la Vienne, la Haute Vienne, la Charente et dans l'Indre depuis 2018. Cette mouche sévissait jusqu'alors en zone de moyenne altitude. Les mouches sont très prolifiques et les lésions qu'elles occasionnent sont dues à leurs pontes et au développement de leurs larves sur leur hôte. Ces « attaques » surviennent généralement dès le début de la période estivale et peuvent s'étendre jusqu'en octobre, voir novembre.



crédit photo : CDAAS de la Haute-Vienne

Description de la maladie

Myiases à *Wohlfahrtia* :

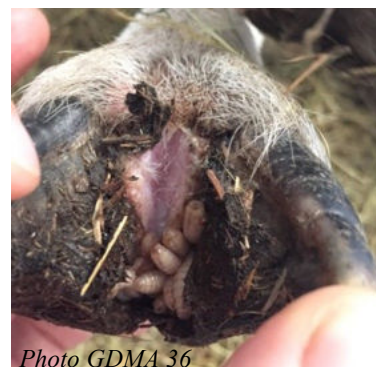
Elles sont dues aux larves de la mouche *Wohlfahrtia magnifica*. Le **temps chaud et sec favorise le développement de cette mouche**.

Ces myiases se caractérisent par leur localisation à des **zones délainées et humides** : vulve, espaces interdigités, conduits auditifs, ...

La mouche doit se poser sur l'animal et **pond directement des larves**.

Elles creusent des canaux profonds. Les symptômes sont liés à la localisation. On observe des boiteries sévères lors de myiases podales et des réactions de grattage importantes lors de

localisation au niveau de la vulve ou des conduits auditifs. Les conséquences sont liées aux boiteries et aux problèmes de reproduction engendrés par la localisation des lésions.



Facteurs favorisant les myiases

Les **conditions climatiques** (température et humidité) vont influencer sur l'éclosion des pupes (stade la mouche vivant dans le sol et évoluant vers le stade adulte). Cela explique les attaques de myiase pendant la période estivale. Les myiases à *Wohlfahrtia* sont favorisées par les climats **chauds et secs**.

Les mouches sont attirées par les zones délainées et humides des brebis pour y déposer leur larves. Les écoulements vulvaires peuvent également attirer les mouches. La maîtrise de la propreté de la litière est également importante pour éviter des pontes au niveau de l'espace inter-digité.

Maitrise des facteurs de risque

Pour limiter les sources d'attraction pour les mouches durant la période à risque, il est, avant tout, **INDISPENSABLE** de maitriser tout au long de l'année les facteurs de risque suivants :

- Affections des pieds : traiter et prévenir les affections et les lésions des pieds (mal blanc, piétin...) => définir un protocole avec son vétérinaire
- Plaies : soigner les blessures (en particulier la tête des béliers) pour une cicatrisation rapide
- Ecoulements vaginaux (éponges et saillies) : rentrer les brebis. En cas d'impossibilité, réaliser une pulvérisation d'une solution insectifuge ou antiparasitaire externe sur la zone de la vulve à la pose d'éponge ou avant les saillies
- Coupe de la queue : mi longue pour que la vulve soit recouverte (*Wohlfahrtia* doit se poser sur l'animal pour « pondre », le balayage de la queue constitue donc un frein).

Prévention et lutte en élevage

Les premières méthodes de prévention sont les mesures d'hygiène et la maitrise des facteurs de risque évoqués ci-dessus.

La prévention et la lutte passe aussi par la pulvérisation ou l'application sur les moutons de produits insecticides.

Pour prévenir l'infestation par les myiases *Wohlfahrtia* dans les zones concernées par l'infestation, il est recommandé de réaliser une prévention des attaques avec des insecticides ou des insectifuges durant toute la période à risque

(avril à novembre).

L'utilisation de seaux à l'ail peut également être mise en place pour réduire les populations de mouches autour des animaux.

La mouche ne rentre pas en bâtiment, il peut donc être intéressant de rentrer les animaux à risque (brebis avec écoulement vulvaire, animaux boiteux, animaux blessés) afin de diminuer les attaques et la multiplication des mouches.

Traitement des myiases

- Retirer les premières larves à la pince (éviter le curetage qui abîme les chairs, et ne pas laisser au sol de larves vivantes, non traitées, au risque de favoriser la poursuite du cycle de développement de la mouche).
- Application d'un insecticide ou de vaseline pour tuer les larves restantes
- Vérifier l'efficacité des traitements.
- Afin de limiter les récurrences, les plaies doivent être soignées rapidement et un produit répulsif des mouches peut être utilisé pour éviter de nouvelles pontes.



Photo CDAAS

Vigilance aux introductions

La myiase se propage de proche en proche au niveau des communes infestées. Cependant, elle peut très bien être importées dans une zone saine via l'introduction d'animaux infestés (moutons mais aussi tous les autres mammifères). Soyez vigilant pour toute introduction d'animaux, bien vérifier l'absence de larves et de lésions et effectuer une quarantaine rigoureuse en bâtiment.

Identification des larves

Si vous rencontrez des problèmes de myiases dans votre cheptel, vous pouvez prélever quelques larves afin d'être sûr de l'identification. Il faut extraire les larves sans les abimer et les placer dans un pot à

prélèvement avec un papier absorbant imprégné d'eau et les garder au froid le temps de les transmettre à votre GDS. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



Photo GDMA 36



Photo GDMA 36

Contacts

GDS 18 : 02 48 50 87 90

GDS 28 : 02 37 53 40 40

GDMA 36 : 02 54 08 13 80

GDS 37 : 02 47 48 37 58

GDS 41 : 02 54 57 21 88

GDS 45 : 02 38 65 50 60